

LES FEMMES OU LA CLEF DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

**AGNES R. QUISUMBING • LYNN R. BROWN • HILARY SIMS FELDSTEIN
LAWRENCE HADDAD • CHRISTINE PEÑA**



RAPPORT DE POLITIQUE ALIMENTAIRE

**INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE
SUR LES POLITIQUES ALIMENTAIRES**



L'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires a été créé en 1975 afin d'identifier et d'analyser les différentes stratégies et les politiques nationales et internationales permettant de subvenir durablement aux besoins alimentaires du monde en développement, particulièrement dans les pays de faibles revenus et les groupes les plus démunis dans ces pays. L'effort de recherche est de fait axé sur l'objectif précis visant à contribuer à l'atténuation de la faim et de la malnutrition, les facteurs pris en compte sont nombreux et vastes, et ils exigent une analyse des processus sous-jacents, tout en allant au-delà du simple secteur alimentaire. Le programme de recherche de l'Institut constitue le reflet d'une collaboration mondiale avec les organismes publics, privés et les institutions publiques souhaitent relever la production alimentaire et améliorer l'équité de sa distribution. Les résultats de ces recherches sont diffusés auprès des décideurs, des façonneurs de l'opinion, les administrateurs, les analystes politiques, les chercheurs et autres traitant des politiques agricoles et alimentaires nationales et internationales.



L'IFPRI est un centre de recherche du Groupe consultatif sur la recherche agricole internationale et bénéficie du concours des bailleurs de fonds suivants : Banque asiatique de développement, Australie, Belgique, Brésil , Canada, CARE, Chine, Colombie, Danemark, Commission européenne, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fondation Ford, France, Agence pour la coopération technique allemande, Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement allemand, Inde, Banque interaméricaine de développement, Fonds international pour le développement agricole, Irlande, Italie, Japon, Land and Agriculture Policy Centre (Afrique du Sud), Malawi, Mexique, Mozambique, Pays-Bas, Fondation Neys-Van Hoogstraten, Norvège, Philippines, Fondation Rockefeller, Afrique du Sud, Espagne, Suède, Suisse, Tunisie, Royaume-Uni, Programme des Nations Unies pour le développement, Sous-comité des Nations Unies sur la Nutrition, Etats-Unis, Venezuela, Banque mondiale, World Resources Institute, et World Vision.

LES FEMMES OU LA CLEF DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

**AGNES R. QUISUMBING • LYNN R. BROWN • HILARY SIMS FELDSTEIN
LAWRENCE HADDAD • CHRISTINE PEÑA**



RAPPORT DE POLITIQUE ALIMENTAIRE
**INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE
SUR LES POLITIQUES ALIMENTAIRES**

Washington, D.C.
Août 1995

TABLE DES MATIÈRES

Préface	v
Les trois piliers de la sécurité alimentaire	1
Les femmes et la production agricole	1
Les femmes et l'accès économique à l'alimentation	9
Les femmes et la sécurité nutritionnelle	12
Conclusions et recommandations	15
Notes	17

PRÉFACE

Le rôle des femmes dans l'économie a souvent été sous-estimé et leur travail dans l'agriculture est resté longtemps invisible. Les décideurs ont certes pris axé sur les femmes en qualité de procréatrices les programmes relatifs à la démographie, à la santé et à la nutrition, mais ils les ont méconnues à titre d'agents productifs. Toutefois, cette démarche change. Au cours des dix ans qui se sont écoulés depuis la conférence mondiale sur les Femmes, en 1985, à Nairobi (Kenya), de nouvelles recherches ont souligné le rôle essentiel des femmes, tant agricultrices qu'administratrices agricoles, dans le monde entier. L'on sait aujourd'hui, à partir de nombreuses études, que les revenus, entre les mains des femmes, contribuent davantage à la sécurité alimentaire des ménages et à la nutrition infantile que les revenus contrôlés par les hommes. Ces informations sur le rôle essentiel des femmes dans la sécurité alimentaire sont cruciales pour la conception et l'exécution de programmes efficaces destinés à valoriser leur potentiel. La quatrième conférence mondiale sur les Femmes, en septembre 1995, à Beijing (Chine), constitue une étape importante pour évaluer la progression des femmes ces dix dernières années, jauger les connaissances actuelles et s'appuyer sur ces dernières pour orienter les politiques futures.

L'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) accorde une importance de premier plan à la recherche visant à mieux comprendre les rôles des femmes dans l'agriculture et la sécurité alimentaire. Les tra-

voux de l'IFPRI dans ce domaine ont démarré sur une série d'études relatives aux effets de la commercialisation agricole sur les revenus des femmes, la consommation alimentaire, la nutrition des ménages et des enfants. Aujourd'hui, par le biais d'un programme de recherche multinational, intitulé "Renforcer la politique alimentaire par l'analyse intra-ménages", les chercheurs de l'IFPRI étudient les processus décisionnels familiaux pour saisir comment les ressources sont réparties au sein du ménage. Cette recherche est destinée à circonstancier la conception et l'exécution de politiques alimentaire plus efficaces en tenant compte de la formule d'accès et de contrôle des femmes quant aux ressources productives, leurs enjeux dans le développement et la sécurité alimentaire, ainsi que la différence de réponse des hommes et des femmes face aux incitations du développement.

Le présent rapport de politique alimentaire présente la synthèse de la recherche actuelle sur les fonctions que les femmes remplissent pour garantir la sécurité alimentaire dans le monde en développement. Il présente les éléments probants concernant les femmes productrices alimentaires, fournisseuses d'alimentation des foyers et contributrices de la sécurité alimentaire des ménages. Ce faisant, ce rapport offre la preuve concrète qu'en réduisant les disparités entre les hommes et les femmes par le renforcement du capital physique et humain des femmes l'on encourage la croissance agricole, des revenus féminins, d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle pour tous.

LES TROIS PILIERS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Dans le monde en développement, huit cent millions d'habitants sont confrontés à l'heure actuelle à l'insécurité alimentaire et à la gageure consistant à remplir leurs besoins alimentaires et nutritionnels, et ce chiffre croîtra sans doute dans les années à venir. La croissance démographique, l'urbanisation et le potentiel limité d'une augmentation de la production grâce à l'extension de la superficie cultivée se rejoignent dans le même sens : pour que les besoins alimentaires soient remplis à l'avenir, il faudra que les rendements progressent. La recherche agricole continue à développer de nouvelles variétés, aux rendements plus élevés et à la tolérance renforcée aux conditions écologiques défavorables, il n'en reste toutefois pas moins qu'une source inexploitée de croissance agricole repose dans l'élimination du préjudice contre les femmes dans l'agriculture.

Les trois éléments centraux, ou piliers, de la sécurité alimentaire sont la disponibilité des aliments, c'est-à-dire une production alimentaire adéquate, l'accès économique aux denrées alimentaires exploitables et la sécurité nutritionnelle qui est souvent tributaire de la disponibilité de ressources non alimentaires (soins de puériculture, soins de santé, eau non contaminée et assainis-

sement). Les femmes remplissent des fonctions importantes, sinon prépondérantes, dans l'apport de ces trois éléments, indispensables à l'accomplissement de la sécurité alimentaire dans les pays en développement. Mais elles les remplissent en butte à d'énormes contraintes socio-culturelles et économiques.

Ce rapport présente les éléments les plus récents, probants, relatifs aux rôles essentiels que remplissent les femmes quant au maintien des trois piliers de la sécurité alimentaire, et il examine les moyens permettant de les renforcer par le biais de politiques et de programmes valorisant les capacités et les ressources des femmes dans l'accomplissement de leurs rôles. Une distribution plus égale des ressources existantes, entre les femmes et les hommes, pourrait améliorer la sécurité alimentaire, mais l'on pourrait progresser encore davantage en prenant soin des contraintes spécifiques auxquelles les femmes doivent faire face. En atténuant ces contraintes et en égalisant le domaine agricole, ces politiques et ces programmes permettront de remplir les besoins alimentaires du monde et de réduire sensiblement le nombre d'êtres humains souffrant de malnutrition et d'insécurité alimentaire dans les pays en développement.

LES FEMMES ET LA PRODUCTION AGRICOLE

Une production pérenne constitue le premier pilier de la sécurité alimentaire. Dans chaque région du monde en développement, et sans doute davantage encore en Afrique, des millions de femmes sont agricultrices, journalières et gestionnaires des ressources naturelles. Ce faisant, elles contribuent à la production agricole nationale, à l'entretien de l'environnement et à la sécurité alimentaire des familles. Elles apportent ces contributions en dépit d'un accès inégal aux sols, aux intrants notamment des semences et des engrais améliorés, et à l'information. Selon de nombreux éléments probants, si l'accès aux intrants était moins inégal entre les hommes et les femmes, la production agricole en serait sensiblement améliorée, ce qui serait à l'avantage tant des hommes que des femmes.

Les femmes productrices essentielles de cultures vivrières et de rendement

En Afrique sub-saharienne, où les hommes et les femmes cultivent des parcelles distinctes, les agricultrices sont depuis toujours chargées de la production alimentaire. Selon les estimations de la FAO des Nations Unies, les femmes représentent plus de la moitié de la main-d'oeuvre nécessaire à la production des aliments consommés dans le monde en développement, et sans doute 75%, en Afrique subsaharienne¹. Selon les données recueillies, les Africaines accomplissent 90% environ

des travaux de transformation des cultures vivrières et de l'approvisionnement des ménages en eau et en bois de chauffe, 80% des travaux de stockage et de transport alimentaires des exploitations agricoles au village, 90% des travaux de sarclage et de désherbage, et 60% des travaux de moissonnage et de commercialisation². En dépit de leur spécialisation traditionnelle dans la production alimentaire, les femmes prennent de plus en plus part à la production des cultures de rendement³.

En Asie et en Amérique Latine, les hommes et les femmes ne cultivent pas d'ordinaire des parcelles séparées, mais collaborent aux travaux des exploitations agricoles familiales. L'on estime en général que l'agriculture asiatique repose presque entièrement sur la main-d'oeuvre masculine, les femmes sont engagées comme ouvrières agricoles ou à titre de main-d'oeuvre familiale non rémunérée et elles fournissent de 10 à 50% du travail selon les cultures⁴. En Amérique Latine, les femmes remplissent d'importantes fonctions dans l'agriculture paysanne. Par exemple, au Guatemala, elles constituent un quart de la main-d'oeuvre familiale affectée à la culture de légumes traditionnels et d'exportation. Au Pérou, les femmes représentent 25% de la main-d'oeuvre pour toutes les cultures. Les femmes latino-américaines prennent également part aux moissons, à la transformation post-messiale et à la commercialisation⁵.

Agricultrices : contraintes rencontrées

En dépit de l'importance des femmes dans la production agricole, elles bénéficient d'ordinaire d'un moindre niveau de capital humain et physique que les hommes. Ces disparités persistent en raison de facteurs juridique, sociaux et institutionnels, constituant des obstacles pour les femmes.

Droits fonciers lacunaires

Les lois régissant les droits de propriété foncière pour les femmes varient sensiblement selon les régions du monde. Certaines règles religieuses l'interdisent aux femmes. Lorsque le droit civil accorde aux femmes le droit d'héritage foncier, les coutumes locales l'interdisent parfois. En Afrique subsaharienne, où la production alimentaire incombe principalement aux femmes, leurs droits se restreignent souvent aux droits d'utilisation (ou

usufruit), et uniquement avec le consentement d'un parent masculin. Certains projets de ré-implantation et d'irrigation ont de fait nuit aux droits fonciers des femmes en remettant les titres officiels de propriété aux hommes exclusivement⁶. Cette insécurité de détention réduit la probabilité d'investissement des femmes en temps et en ressources en faveur de sols en usufruit, ou d'adoption de pratiques agricoles écologiquement viables, par exemple la plantation d'arbres.

Cette inégalité des droits fonciers se retrouve dans la taille restreinte des exploitations des agricultrices. Ces dernières, en Afrique subsaharienne, par exemple, cultivent souvent des parcelles plus petites en termes de superficie et par rapport à la taille des ménages (tableau n° 1). Les femmes se voient souvent affecter en outre des sols plus pauvres, dont la qualité se détériore davantage encore au fur et à mesure de leur culture intensive.

De nombreux programmes comportant des objectifs de re-distribution, par exemple les programmes de réforme foncière, ne reconnaissent souvent pas les femmes à titre de bénéficiaires potentielles. Selon une étude de 13 programmes de réforme foncière en Amérique Latine, la majorité d'entre eux ne comportent pas un nombre important de bénéficiaires femmes, ni ne sont même attachés à la sexo-spécificité pour définir leurs bénéficiaires⁷. Lorsque les femmes chefs de famille sont comprises à titre de bénéficiaires potentielles, elles reçoivent une moindre part foncière que les chefs de famille masculins. Au Salvador, par exemple, entre les membres coopératifs d'anciennes grandes exploitations, les chefs de famille masculins ont reçu des superficies beaucoup plus importantes que les femmes chefs de famille⁸. De récents projets de développement se sont donc efforcés de donner aux femmes accès aux sols (encadré n° 1).

Accès limité aux ressources de propriété commune

Notamment dans les zones rurales, les moyens d'existence des familles sont tributaires de l'accès des femmes aux terrains communaux, aux forêts avoisinantes et aux voies d'eau aux fins d'approvisionnement en aliments, en bois de chauffe, en eau pour la consommation ménagère et pour la production agricole, les plantes médicinales et les matériaux nécessaires à l'artisanat et la construction de maisons. A titre d'épouses, les femmes reçoivent presque toujours des droits limités quant à

Tableau n° 1 : taille des propriétés selon le sexe du régisseur ou du chef de famille, dans des pays sélectionnés

Pays et année	Superficie cultivée		Taille du ménage		Superficie par membre du ménage	
	homme	femme	homme	femme	homme	femme
	(hectares)		(nombre de personnes)		(hectares)	
Kenya (1989)	2.6	1.7	8.6	8.0	0.30	0.21
Nigéria (1989)	2.6	0.8	7.6	4.9	0.34	0.16
Zambie (1986)	2.7	1.2	3.5	1.7	0.77	0.71
Salvador (1988)	(manzanas ^a)				(manzanas ^a)	
Membres de coopératives	0.78	0.49	5.3	4.8	0.15	0.10
Affermataires bénéficiaires du programme de réforme foncière	1.91	1.81	6.1	5.6	0.31	0.32

Fuentes: Kenya 1989 et Nigéria 1989 ; K. Saito, D. Spurling et H. Mekonnen, "Raising the Productivity of Women Farmers in Sub-Saharan Africa" (Augmenter la productivité des agricultrices en Afrique subsaharienne), document de travail n. 230 (Washington, D.C., Banque mondiale, 1994) ; Zambie, 1986, E. Sikapande, "An Evaluation of the Training and Visit (V&T) System of Agricultural Extension in Eastern Province, Zambia" (Une Evaluation du système de formation et visite de la vulgarisation agricole de la province de l'Est, en Zambie), thèse de maîtrise, université de l'Illinois, 1988 ; Salvador, S. Lastarria-Cornhiel, "Female Farmers and Agricultural Production in El Salvador" (Les Agricultrices et la production agricole au Salvador), Développement et changement 19, n° 4 (1988), 585-615.

^a Une "manzana" est une unité de mesure de superficie.

ces ressources, et leur accès diminue face à la prise de contrôle de l'Etat et le glissement de la propriété collective vers la propriété privée. La diminution de l'accès des femmes et l'absence de droits relatifs à ces ressources réduisent les incitations en matière de conservation des ressources forestières (encadré n° 2). De la même manière, les systèmes d'irrigation publics sont souvent considérés relever du contrôle des hommes, et les décisions concernant l'utilisation de l'eau d'irrigation sont prises sans tenir compte des besoins

des femmes pour leur propre production et les besoins ménagers.

Absence de matériel et de technologie appropriés

Les agricultrices possèdent d'ordinaire moins d'outils que les hommes. Puisque le capital agricole contribue positivement aux rendements, les agricultrices obtiennent d'ordinaire des rendements inférieurs à ceux des hommes. En outre,

Encadré n° 1 Renforcer les droits fonciers des femmes

Certains projets de développement ont engagé des tentatives, novatrices, pour donner accès aux femmes à la propriété foncière. Un projet de sériculture de la Banque mondiale en Inde a permis aux femmes des régions de Jammu et Kashmir d'obtenir des titres de propriété conjoints des jardins de mûriers, à condition de présenter une lettre de "non objection" de leur mari ou du propriétaire foncier. A Andhra Pradesh, les plans de concessions de terres de l'Etat ont encouragé l'accès à la propriété foncière des femmes. A Karnataka, des fonds de projet ont servi à louer des terres pour des groupements féminins. De la même manière, l'obtention de titres fonciers pour les chefs de famille féminins constitue l'une des priorités d'un petit projet de services agricoles au Chili. Au Chili, l'expérience démontre que les agriculteurs possédant un régime foncier stable acceptent plus aisément les nouvelles technologies, ce qui a mené le pays à cristalliser son attention sur les efforts d'octroi des titres de propriété foncière rurale pour les cas les plus difficiles et les plus démunis, où les femmes sont reconnues explicitement à titre de bénéficiaires¹.

¹ A. R. Quisumbing : Increasing Women's Agricultural Productivity as Farmers and Workers, document débat d'Education et de Politique sociale, n° 37 (Washington, Banque mondiale, 1994).

Encadré n° 2

Les partis pris contre les femmes et les droits de propriété

Dans l'ouest du Ghana et de Sumatra, les droits de la propriété évoluent, passant d'une propriété communale à la propriété individuelle, et de l'héritage matrilinéaire à l'héritage patrilinéaire-mixte. L'évolution des règles d'héritage signifie une mouvance, pour passer d'un système où les membres d'une famille élargie possèdent des droits partiels aux terrains à un système où les droits fonciers individuels priment, c'est-à-dire où les terres sont transmises de père en fils ou en fille. Les filles peuvent hériter des terres, mais selon des éléments probants, l'héritage foncier passe progressivement en faveur des fils¹.

Si les droits de propriété des sols arables sont établis exclusivement pour les hommes, les femmes ne possèdent aucune incitation solide pour adopter des pratiques agricoles durables. Ce parti pris contre les femmes sera particulièrement important lorsque la pratique indiquée de gestion des ressources naturelles est à forte intensité de main-d'oeuvre, comme par exemple la plantation d'arbres. De fait, selon un certain nombre d'études en Afrique, les agricultrices sont moins susceptibles que les hommes de planter des cultures arbustives, comme le café ou le cacao².

¹K. Otsuka et A. R. Quisumbing : "Gender and Forest Resource Management : A Comparative Study of Selective Areas of Asia and Africa" (IFRPI, Washington, 1994, polycopié).

²A. R. Quisumbing : Gender Differences in Agricultural Productivity : A Survey of Empirical Evidence, document débat d'Education et de Politique sociale, n° 36 (Washington, Banque mondiale, 1994).

les nouvelles technologies ne conviennent souvent pas aux besoins des femmes. Toutefois, récemment, des efforts de recherche internationaux ont mis au point un certain nombre de machines allégeant le fardeau des tâches accomplies pour la plupart par des femmes et répondant aux besoins ergonomiques des femmes. Ces nouvelles machines comprennent entre autres des micro-moulins à riz, du matériel d'ensemencement direct, des transplanteurs et des batteuses mises au point par l'Institut international de recherche sur le riz (IIRR) et du matériel de transformation de la cassave, mis au point par l'Institut international d'agriculture tropicale (IIAT).

Toutefois, l'incidence de l'adoption de ce matériel mécanique pour la production agricole varie : s'agit-il de petits exploitants à la recherche de machines pour alléger les tâches ou d'ouvriers journaliers tributaires de l'emploi fournis par les grandes exploitations agricoles. Pour les femmes qui cultivent leurs propres parcelles, les nouvelles technologies agricoles allègent leurs travaux et augmentent leur productivité. Mais pour les ouvrières agricoles, l'adoption de ces machines pourrait entraîner des pertes de revenus et d'emploi (encadré n° 3). En outre, lorsque les décisions en matière d'investissement dans le matériel sont prises principalement par les maris, ces investissements en faveur de technologies pour alléger la charge de travail des femmes constituent souvent une non priorité.

Contacts limités avec les services de vulgarisation agricole

En dépit du rôle prépondérant des femmes dans l'agriculture, elles n'obtiennent pas leur juste part de conseils de vulgarisation, ni d'autres services (semences, engrais et crédit délivrés par le biais du système de vulgarisation agricole). En Afrique, puisque les femmes exploitent des parcelles séparées de celles des hommes et puisque leurs maris ne partagent pas nécessairement les informations de vulgarisation avec leurs épouses, l'accès des femmes aux services de vulgarisation est un élément important. Selon les éléments probants provenant d'un certain nombre de pays d'Afrique subsaharienne, les agriculteurs auraient davantage de contacts avec les services de vulgarisation que les agricultrices (tableau n° 2). Un schéma analogue transparaît parmi les bénéficiaires des réformes foncières au Salvador : les ménages dont les chefs de famille sont masculins ont un accès sensiblement supérieur aux services d'assistance technique que ceux qui sont dirigés par des femmes⁹.

Quatre contraintes primordiales restreignent l'accès des femmes aux services de vulgarisation. Premièrement, dans de nombreux pays, les obstacles culturels interdisent aux agents de vulgarisation masculins de rencontrer les agricultrices. Deuxièmement, les responsabilités ménagères entravent parfois la mobilité des femmes, entravant leur participation aux réunions et aux cours loin de chez elles. Troisièmement, les femmes sont souvent moins à même que les hommes de parler la langue nationale, alors que les services de vulgarisation ne sont pas offerts dans la langue

Encadré n° 3

Les technologies agricoles aident-elles les femmes ou leur nuisent-elles ?

La distribution des coûts et des avantages de l'adoption technologique est tributaire des caractéristiques socio-culturelles locales. Dans une région des Philippines, l'introduction d'une batteuse mécanique a dégagé les hommes et les femmes du battage et accéléré sensiblement le processus lui-même. De ce fait, les riziculteurs ont été en mesure de cultiver une seconde moisson de blé, ce qui a mené à une augmentation de l'emploi des femmes pour transplanter, désherber et récolter le riz. Les avantages ont sensiblement dépassé le coût minime des opportunités réduites de travail manuel pour le battage. Mais au Bangladesh, le fait de remplacer le dispositif traditionnel de battage par un broyeur mécanique de riz a eu une incidence négative sur les femmes pauvres et sans terres, dont les revenus provenaient jusque-là des services de battage manuel. Cet effet négatif provenait des contraintes culturelles interdisant aux femmes de quitter l'enceinte villageoise pour rechercher des emplois de substitution¹.

¹T. R. Paris et P. Pingali : "Do Agricultural Technologies Help or Hurt Poor Farm Women?", document présenté lors du colloque international sur la valorisation des revenus des femmes rurales grâce à des systèmes mis au point à cet effet, du 10 au 13 mai, 1994, Institut international de recherche sur le riz, Manille (Philippines).

locale. Et quatrième, il n'y a pas suffisamment de femmes parmi les agents de vulgarisation (tableau n° 3).

Une solution potentielle consisterait à augmenter le nombre de femmes formées aux fonctions d'agents de vulgarisation agricole. Une autre solution serait de fournir une formation agricole aux femmes formées aux fonctions d'agents de développement communautaire ou d'économie

ménagère, pour qu'elles puissent travailler directement avec les agricultrices. Au Guatemala, les agents d'économie ménagère ont été formés à la recherche agricole et des systèmes de culture. Elles cultivent aujourd'hui des parcelles de démonstration, avec les agricultrices et, dans certaines régions, elles ont appuyé l'expansion de l'utilisation de variétés améliorées chez les agricultrices, en encourageant les femmes à se regrouper pour

Tableau n° 2 : assistance technique reçue, selon le sexe du chef de famille

Indicateur d'assistance technique	Ménage - chef de famille masculin	Ménage - chef de famille féminin
Pourcentage des familles ayant reçu la visite d'un agent de vulgarisation		
Kenya (1989)	12	9
Nigéria (1989)	37	22
Tanzanie (1984)	40	28
Zambie (1986)	60	19
Cote d'assistance technique A		
Salvador (1988)		
Membres de coopératives	0.74	0.59
Affermataires bénéficiant du programme de réforme foncière	0.96	0.74

Fuentes: Kenya 1989 et Nigéria 1989 ; K. Saito, D. Spurling et H. Mekonnen, "Raising the Productivity of Women Farmers in Sub-Saharan Africa" (Augmenter la productivité des agricultrices en Afrique subsaharienne), document de travail n. 230 (Washington, D.C., Banque mondiale, 1994) ; Tanzanie, 1984, E. Sikapande, "An Evaluation of the Training and Visit (V&T) System of Agricultural Extension in Muheza District, Tanga Region, Tanzania" (Une Evaluation du système de formation et visite de la vulgarisation agricole de la province de Muheza, région de Tanga, Tanzanie), thèse de maîtrise, université de l'Illinois, 1988 ; Zambie, 1986, E. Sikapande, "An Evaluation of the Training and Visit (V&T) System of Agricultural Extension in Eastern Province, Zambia" (Une Evaluation du système de formation et visite de la vulgarisation agricole de la province de l'Est, en Zambie), thèse de maîtrise, université de l'Illinois, 1988 Salvador, S. Lastarria-Cornhiel, "Female Farmers and Agricultural Production in El Salvador" (Les Agricultrices et la production agricole au Salvador), Changement et développement 19, n° 4 (1988), 585-615.

A : A partir d'une cote de 0 = aucune assistance technique, 1 = accès aux informations techniques (provenant des média, par exemple), et 2 = visites d'agents de vulgarisation agricole.

Tableau n° 3 : nombre d'agriculteurs par agent de vulgarisation et pourcentage d'agents de vulgarisation féminins

Région	Agriculteurs par agent	Femmes à titre de pourcentage des	
		collaborateurs de vulgarisation	collaborateurs de vulgarisation extérieurs
Afrique	1,809	11.1	7.0
Asie et Pacifique	2,661	14.8	14.1
Proche Orient	2,499	19.5	9.5
Amérique Latine	2,940	14.5	13.9
Europe	431	15.7	6.6
Amérique du Nord	325	39.2	15.0

Source : K. Saito et D. Spurling : Developing Agricultural Extension for Women Farmers, document débat n° 156 (Washington, Banque mondiale, 1992).

produire des semences de maïs, fèves et tomates à leurs propres fins et à la vente.

Une troisième stratégie consiste pour les agents de vulgarisation, hommes ou femmes, à se réunir avec les agriculteurs, en groupes. Cette pratique réduirait, ou éliminerait, les contraintes culturelles interdisant les contacts individuels entre les agents de vulgarisation et les agricultrices, tout en permettant les échanges d'informations entre les femmes au sein des groupes. Cette démarche de groupe a été employée, avec succès, au Botswana, au Kenya et au Nigéria. En Zambie, les journées communautaires où les agriculteurs examinent les matériaux expérimentaux, se tiennent séparément, pour les hommes et les femmes.

Aux Philippines, les services de vulgarisation agricole se servent avec succès de la radio pour transmettre les informations. La radio a servi, par exemple, à un cours sur la lutte phytosanitaire intégrée, et les agriculteurs ont envoyé, périodiquement leurs devoirs et leurs contrôles de connaissances aux fins d'évaluation¹⁰. L'utilisation de la radio a connu un moindre succès toutefois au Mali, en grande partie parce que les émissions radio étaient dans une autre langue que celle pratiquée localement.

Accès lacunaire au crédit

Les femmes sont confrontées à un certain nombre d'obstacles pour obtenir des crédits. Les biens acceptables à titre de garantie, notamment les terres, sont généralement détenus par des hommes et les institutions financières formelles jugent souvent les biens de valeur détenus par les femmes (bijoux) inacceptables. Les coûts transactionnels de l'obtention du crédit (frais de transport, constitution de

dossier, durée d'attente) seraient plus élevés pour les femmes que pour les hommes en raison des coûts d'opportunité plus élevés découlant des activités abandonnées. De fait, au Kenya rural, l'éloignement des banques constitue un facteur déterminant de la probabilité d'obtention de crédit pour les femmes, mais pas pour les hommes¹¹.

Les entraves socio-culturelles, les niveaux d'instruction inférieurs des femmes à ceux des hommes, et leur manque de connaissance des procédures de crédit limiteraient également leur mobilité et leurs contacts avec des agents de crédit ou des prêteurs en majorité masculins. L'exclusion de groupes locaux, par exemple les groupements d'agriculteurs, empêcheraient les femmes de recevoir non seulement des conseils de vulgarisation, mais encore des prêts, notamment si l'agent de vulgarisation remplit d'importantes fonctions dans la prestation de crédit. Les femmes sont également d'ordinaire investies dans la production de cultures au rendement relativement faible, et qui ne sont pas comprises dans les programmes de crédit du secteur formel.

Depuis le début des années 80, un certain nombre d'options de substitution du secteur formel offrent aux femmes un accès au crédit et aux services financiers¹². La plupart des programmes ne subventionnent pas solidement les taux d'intérêt et les futurs prêts sont liés au remboursement d'un premier prêt. Les programmes couronnés de succès réduisent d'ordinaire les frais transactionnels, imputent des taux d'intérêt commerciaux, établissent des mécanismes de dépôt, ciblent les clients pauvres, mettent au point des compétences de formation de revenus, renforcent les institutions locales existantes, notamment les groupements agricoles, et soulignent la

prestation de services financiers plutôt que la formation commerciale.

Niveaux d'instruction inférieurs

Au début des années 80, les taux d'alphabétisation moyens des hommes, dans les pays en développement, se situaient à plus de 50%, alors que plus de deux tiers des femmes restaient analphabètes¹³. Cette disparité perdure dans les zones rurales, où le niveau de scolarisation est faible et en dépit de taux de rendement privés élevés de la scolarisation féminine¹⁴ et des rendements sociaux élevés de l'éducation des femmes¹⁵. Ce fossé comporte de graves incidences pour la productivité et les revenus agricoles. Les agriculteurs plus instruits sont plus à même d'adopter de nouvelles technologies et d'avoir accès aux services de vulgarisation. Par exemple, au Kenya, une étude sur le café, une culture rémunératrice, note qu'en relevant le niveau d'instruction primaire des agricultrices elles sont plus aptes à planter plus facilement des caféiers et leurs compagnes reproduiront ce schéma, en adoptant le café, car les agricultrices sont plus disposées à copier des femmes que des hommes¹⁶. Le sous-investissement dans l'éducation des femmes entraîne donc des coûts d'opportunité élevés.

Avantages de l'élimination des contraintes entravant les agricultrices

Les obstacles entravant l'accroissement de la productivité des femmes et le recours à leur expérience et à leurs connaissances entraîneraient un coût d'opportunité important pour la société en termes de production et de revenus abandonnés, dont l'ampleur commence à peine à être constante. Par exemple, de nombreuses études indiquent que les parcelles contrôlées par les femmes ont des rendements inférieurs à ceux des parcelles contrôlées par les hommes. Ces rendements inférieurs résultent d'ordinaire d'une moindre utilisation de la main-d'oeuvre et des engrais, par acre, plutôt que d'une inefficience technique et d'aménagement (encadré n° 4)¹⁷. L'inégalité des droits et des obligations au sein des ménages, ainsi que les contraintes de temps et de ressources financières des femmes leur interdisent d'appliquer le niveau optimum d'intrants.

En ayant un accès égal aux ressources et au capital humain, les agricultrices produiraient des rendements égaux à ceux des hommes, et même

Encadré n° 4 Intrants agricoles et parcelles agricoles contrôlées par des femmes

Des données détaillées du Burkina Faso signalent que les ressources sont réparties de façon inefficace entre les parcelles contrôlées par différents membres d'un même ménage. Les parcelles contrôlées par les femmes bénéficient d'une exploitation moins intensive que leurs équivalents masculins, au sein d'un même ménage, et portant la même culture. Les parcelles contrôlées par les femmes bénéficient de moins de main-d'oeuvre masculine que les parcelles analogues contrôlées par les hommes. Et enfin, la quasi-totalité des engrais est concentrée sur les parcelles contrôlées par les hommes, alors même que chaque unité supplémentaire d'engrais appliquée sur une parcelle entraîne une diminution progressive du rendement. L'application moins intensive de ressources sur les parcelles des femmes entraîne une baisse des rendements. Selon les estimations d'une étude, la valeur de la production des ménages augmenterait de 10 à 20% si l'on redistribuait les intrants employés à l'heure actuelle, entre toutes les parcelles¹.

¹H. Alderman, J. Hoddinott, L. Haddad et C. Udry : Gender Differentials in Farm Productivity : Implications for Household Efficiency and Agricultural Policy, document débat n° 7 division Alimentation et Consommation (Washington, IFPRI, 1995).

comme l'indiquent certaines études, supérieurs et de loin¹⁸. Selon les estimations d'une étude, les rendements des agricultrices kényanes pourraient augmenter de 7% si elles possédaient le même niveau moyen d'âge (ou d'expérience), d'éducation et d'intrants que l'échantillon intégral d'agriculteurs et d'agricultrices¹⁹. Les rendements augmenteraient jusqu'à 24% si toutes les agricultrices possédaient une scolarisation primaire²⁰. Si les femmes bénéficiaient de la même expérience, de la même instruction et des mêmes intrants que les hommes, les rendements pourraient augmenter de 9 à 24%. Toutefois, il convient de prendre ces résultats avec prudence, puisque ces simulations ne tiennent pas compte de la manière dont les niveaux d'intrants pourraient de fait être augmentés²¹. Dans la mesure où des agriculteurs plus instruits sont plus à même d'avoir recours à des intrants modernes, la clef de l'augmentation de la productivité agricole résiderait dans l'éducation des femmes rurales et dans l'augmentation de leur capital humain et physique.

Potentiel inexploité des femmes en matière de contribution à la recherche agricole

Compétences méconnues

Les femmes souffrent non seulement de niveaux d'éducation inférieurs et d'un manque d'accès à l'information, mais aussi d'une méconnaissance des connaissances spécialisées qu'elles ont acquises. Les femmes possèdent des connaissances détaillées et complexes des systèmes agricoles dont elles sont chargées. Par exemple, en Zambie, en ce qui concerne le système chitimene, complexe, où les sols forestiers et en jachère sont amenés à être cultivés à la suite de l'abattage, du ramassage et de la combustion de la végétation arbustive, les hommes et les femmes connaissent de façon détaillée les essences des terrains boisés et en jachère, locaux, leurs schémas de pousse, leurs qualités agronomiques et leurs utilisations. Chaque sexe, toutefois, se spécialise dans certaines essences²². De récentes recherches démontrent la valeur de la base de connaissances autochtones des femmes à titre de source de croissance de la productivité (encadré n° 5).

Peu de femmes scientifiques agricoles

Le nombre de femmes scientifiques agricoles ou agents de vulgarisation restait, récemment encore, minuscule. Tous les continents enregistrent aujourd'hui une augmentation du nombre d'étudiants en sciences agricoles, mais leur nombre reste faible. Scientifiques formées, elles reçoivent souvent des responsabilités ayant trait aux femmes, qu'elles relèvent de leur discipline ou pas. Leurs compétences sont sous-utilisées et elles font face à des difficultés sur le lieu de travail, en raison de leur statut minoritaire.

Un programme novateur de Winrock International pour les Femmes africaines leaders dans l'agriculture et l'environnement, s'attache à augmenter le nombre de scientifiques africaines en offrant aux étudiantes de maîtrise et de doctorat un accès aux possibilités d'études et de recherche en Afrique. Le programme constate que les bourses et les diplômes ne suffisent pas toujours pour que les scientifiques femmes soient productives et qu'elles atteignent des postes supérieurs. Le programme comprend donc une formation de gestion pour les femmes, en les préparant plus spécifiquement à

Encadré n° 5 Utilisation des connaissances autochtones des femmes

Les scientifiques de l'Institut des sciences agronomiques du Rwanda (ISAR) et du Centro International de Agricultura Tropical (CIAT) en Colombie, ont collaboré avec des agricultrices locales pour produire des variétés de fèves améliorées. Les prévisions antérieures des généticiens des deux ou trois variétés qui leur semblaient prometteuses, dans des conditions d'exploitation réelles, avaient amené des augmentations moyennes de productivité de ces fèves. Dans cet effort de collaboration-ci, les agricultrices ont été invitées à examiner plus de 20 variétés de fèves, à la station de recherche, pour emporter et cultiver les 2 ou 3 variétés qui leur sembleraient les plus prometteuses. Les femmes ont planté ces variétés, par leurs propres méthodes d'expérimentation de nouvelles variétés. Bien que les critères des agricultrices n'aient pas porté uniquement sur le rendement, facteur principal considéré par les spécialistes, les résultats de leurs sélections ont surpassé les choix des spécialistes de 60 à 90% (rendement). Les agricultrices continuaient à cultiver leurs propres choix de fèves six saisons plus tard¹.

¹L. Sperling et B. Ntabomvura : Integrating Farmer Experts into On-Station Research, dans Tools for the Field: Methodologies Handbook for Gender Analysis in Agriculture, H. S. Feldstein et J. Jiggins rédacteurs (West Hartford, Conn., USA : Kumarian Press, 1994).

travailler en qualité de minorité dans un environnement de travail à dominance masculine. Le programme forme également les scientifiques hommes et femmes à l'analyse sexo-spécifique afin de perfectionner leurs compétences diagnostiques en ce qui concerne les nouvelles technologies souhaitables et pour les aider à comprendre les agricultrices et leurs besoins spécifiques.

Absence des femmes dans les instances décisionnelles du domaine de l'agriculture et de l'environnement

Les femmes sont souvent omises à titre de décideurs, à l'échelon des exploitations agricoles et de la politique. Depuis trop longtemps, la plus grande partie de la recherche agricole méconnaît les réali-

tés sur le terrain des systèmes agricoles et des préférences des agriculteurs, ce qui entraîne une perte d'opportunités et des erreurs de calcul concernant les priorités. Plusieurs centres de recherche agricole internationaux ont démontré que l'incorporation des points de vue des agriculteurs, dès le début du processus de recherche, l'on aboutit à une recherche plus productive, et ces centres ont aidé de nombreux systèmes nationaux à procéder de même. Toutefois, ces centres sont axés sur les agriculteurs. L'inclusion explicite des connaissances et des points de vue des femmes dans ce processus est beaucoup plus lente, et ce différé reste un obstacle pour remplir les besoins des productrices.

Le processus d'écoute, à des fins didactique, des agricultrices serait facilité par le renforcement de la représentation des femmes dans les instances décisionnelles agricoles. Un nombre relative-

ment restreint de femmes ont déjà atteint des postes supérieurs dans les institutions publiques et indépendantes de recherche et de formation, les ministères responsables de l'agriculture et de l'environnement, ainsi que les organisations non gouvernementales chargées de l'environnement.

L'incorporation des points de vue des femmes dans les décisions locales constitue une tentative intéressante à cet effet, au Burkina Faso, où la Banque mondiale a entrepris un projet de prise de décision communautaire concernant la gestion des terres communautaires. Le manuel d'exécution comporte des instructions spécifiques sur la manière dont il convient de s'assurer de la participation des femmes, y compris une clause prévoyant que les décisions concernant les plans de gestion des terrains communautaires doivent comporter 30% de votes positifs féminins pour qu'un plan soit adopté²³.

LES FEMMES ET L'ACCÈS ÉCONOMIQUE À L'ALIMENTATION

Le deuxième pilier de la sécurité alimentaire repose sur l'accès économique à l'alimentation disponible. L'accès des ménages à l'alimentation est fortement tributaire de ses revenus réels. Ces dernières années, un nombre croissant d'études démontre que l'amélioration du bien-être du ménage dépend non seulement du niveau de revenus, mais également de l'identité du soutien de famille. Selon ces études, les femmes dépensent leurs revenus de façon disproportionnée, par rapport aux hommes, pour acheter des aliments pour leur famille. En outre, les revenus des femmes sont plus étroitement liés que ceux des hommes aux améliorations de l'état sanitaire et nutritionnel des enfants.

Les revenus des femmes, la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages

Les décisions des femmes en matière d'activités génératrices de revenus comportent des compromis complexes et les effets finaux de l'emploi des femmes sur la sécurité nutritionnelle du foyer sont assujetties à un contexte spécifique. Des élé-

ments probants, en nombre suffisant, appuient l'argument selon lequel l'emploi des femmes, notamment dans les ménages à faibles revenus, serait positif non seulement pour le bien-être même des femmes, mais encore pour les autres membres du ménage²⁴. La plus grande partie de ces éléments a trait aux effets positifs des revenus des femmes sur la sécurité alimentaire et la nutrition du ménage.

Un certain nombre d'études réalisées au cours des années 80 indiqueraient que les hommes et les femmes dépensent les revenus relevant de leur contrôle de façon systématiquement différente²⁵. Les femmes dépensent d'ordinaire une plus grande partie de leurs revenus pour l'alimentation et la santé de leurs enfants, et pour d'autres biens de consommation générale du foyer. En revanche, les hommes conservent le contrôle discrétionnaire d'une plus grande part de leurs revenus à des fins personnelles. Les résultats de ces études ont été confirmés par des études plus récentes qui fournissent des mesures quantitatives des différentes incidences des revenus masculins et féminins (encadré n° 6).

Des éléments probants relevés en Afrique, en Asie et en Amérique Latine indiquent que les re-

Encadré n° 6

Les revenus féminins et la sécurité alimentaire des ménages

Les revenus féminins ont une plus grande incidence sur la sécurité alimentaire des ménages, les indices probants à cet effet se multiplient. Au Rwanda, les revenus monétaires produits par les femmes sont associés, de façon positive et manifeste, avec la consommation calorique des ménages¹. Alors que les revenus féminins ont été inférieurs au total des revenus masculins, et que les hommes ont produit plus de 10 fois les revenus hors-exploitation agricole des femmes, l'on n'a relevé aucun ménage au chef de famille féminin avec des enfants souffrant de malnutrition grave, et un nombre en dessous de la moyenne proportionnelle souffraient de déficience calorique². En Côte d'Ivoire, la part des revenus monétaires des femmes dans les ménages a une incidence positive et profonde sur la part budgétaire consacrée à l'alimentation³. Et enfin, aux Philippines, après avoir ajusté les chiffres des dépenses totales et générales des ménages, la part des revenus féminins se révèle être clairement et positivement associée à la disponibilité calorique des ménages, les parts budgétaires familiales consacrées aux soins médicaux et la scolarisation des enfants (intrants importants hors-alimentation dans la nutrition), ainsi que le poids des enfants d'âge pré-scolaire par rapport à leur âge. La probabilité de fièvre et de diarrhée chez ces derniers est également moins élevée lorsque les femmes gagnent de plus hauts revenus⁴.

¹ J. von Braun, H. de Haen et J. Blanken, "Commercialization of Agriculture under Population Pressure : Effects on Production, Consumption and Nutrition in Rwanda" (Commercialisation de l'agriculture sous les pressions démographiques : incidences sur la production, la consommation et la nutrition au Rwanda), rapport de recherche n° 85 (Washington D.C. : IFPRI, 1991).

² J. von Braun et G. Wiegand-Jahn, "Income Sources and Income Uses of the Malnourished Poor in Northwest Rwanda" (Sources et utilisation des revenus des pauvres souffrant de malnutrition dans le nord-ouest du Rwanda), dans "Income sources of Malnourished People in Rural Areas : Microlevel Information and Policy Implications" (Sources de revenus des habitants des zones rurales : micro-incidences sur l'information et la politique) rédacteur-en-chef J. von Braun et R. Pandya-Lorch, document de travail sur la commercialisation agricole et la nutrition n°5 (Washington, D.C. : IFPRI, 1991).

³ L. Haddad et J. Hoddinott "Household Resource Allocation in the Côte d'Ivoire : Inferences from Expenditure Data" (Affectation des ressources des ménages en Côte d'Ivoire : inférences à partir des données des dépenses), dans Poverty and Rural Development (Pauvreté et Développement rural), réacteur-en-chef T. A. Lloyd et W. O. Morrissey (Londres, Macmillan, à paraître).

⁴ M. Garcia "Impact of Female Sources of Income on Food Demand among Rural Households in the Philippines" (Incidence des sources de revenus féminins sur la demande alimentaire dans les ménages ruraux aux Philippines), Quaterly Journal of International Agriculture (Trimestriel de l'agriculture internationale) 30, n° 2 (1991), p. 109 à 124.

venus des femmes ont une plus grande incidence que les revenus des hommes sur la sécurité alimentaire des foyers et sur la nutrition des enfants d'âge pré-scolaire (tableau n° 4). Dans le sud-ouest du Kenya, pour un niveau de revenu donné, la part des revenus contrôlée par les femmes avait une incidence positive et profonde sur la consommation calorique du ménage, alors qu'elle était négative pour les revenus des hommes²⁶. Selon, une étude, à partir de données de Taïwan, après avoir maintenu la constance des revenus par membre du ménage, la part des revenus des femmes avait une incidence importante et positive sur les parts budgétaires du ménage consacrées aux denrées de base et à l'éducation, et une incidence négative sur les parts budgétaires consacrées à l'alcool et aux cigarettes²⁷. Au Guatemala, les bénéfices annuels moyens provenant de cultures agricoles non traditionnelles, d'exportation, augmenteraient de 100% les dépenses alimentaires des ménages s'ils étaient contrôlés par des femmes et non pas par leurs maris²⁸. Et enfin, l'u-

ne des études les plus soigneuses réalisée sur les effets des revenus masculins et féminins sur le niveau de vie, indique que l'effet positif sur la probabilité de survie des enfants en milieu urbain, au Brésil, serait 20 fois plus élevé si certaines sources de revenus revenaient aux femmes au lieu de revenir aux hommes²⁹.

Pourquoi les hommes et les femmes dépendent-ils leurs revenus différemment ? Les normes sociétales et culturelles octroient aux femmes le rôle de "protectrice", où elles s'assurent que les membres du ménage, notamment les enfants, reçoivent une part adéquate des aliments disponibles. En revanche, les femmes préfèrent consacrer davantage d'argent aux besoins quotidiens des enfants, car elles passent davantage de temps avec eux. Les femmes font également face à des contraintes différentes de celles des hommes. Pour réduire au minimum les impératifs conflictuels de leur emploi du temps, par exemple, les femmes consacrent davantage d'argent à l'alimentation car elles achètent des calories plus

Tableau n° 4 : les incidences des revenus masculins ou féminins sur le bien-être des ménages

Pays	Incidences sur	Incidence des revenus féminins	Incidence des revenus masculins	Ratio d'incidence des revenus féminins et des revenus masculins
Kenya	le niveau calorique du ménage	positive	négative	...
Taïwan	la part du budget du ménage consacrée à l'alcool	négative	négative	1.3
Guatemala	les dépenses alimentaires	positive	positive	2
Brésil	le poids des enfants par rapport à leur taille	positive	positive	4.2
Brésil	la survie des enfants	positive	positive	18.2

Fuentes: Kenya : E. Kennedy, "Income Sources of the Rural Poor in Southwestern Kenya" (Sources de revenus des pauvres ruraux du sud-ouest du Kenya), dans "Income sources of Malnourished People in Rural Areas: Microlevel Information and Policy Implications" (Sources de revenus des habitants des zones rurales : micro-incidences sur l'information et la politique) rédacteurs-en-chef J. von Braun et R. Pandya-Lorch, document de travail sur la commercialisation agricole et la nutrition n°5 (Washington, D.C. : IFPRI, 1991) ; D. Thomas et C.L. Chen, "Income Shares and Shares of Income: Empirical Tests of Models of Household Resource Allocations" (Partage des revenus et parts de revenus : essais empiriques de modèles d'affectation des ressources des ménages), document de travail du programme Main-d'oeuvre et Population n° 94-08 (Santa Monica, Californie, USA : Rand Corporation, 1994) ; E. Katz, "Intrahousehold Resource Allocation in the Guatemalan Central Highlands: The Impact of Non-traditional Agricultural Exports" (Affectation intra-ménage des ressources dans les régions des massif du centre du Guatemala : l'incidence des exportations agricoles non traditionnelles", thèse de doctorat, université du Wisconsin, antenne de Madison, 1992 ; D. Thomas, "Like Father, Like Son: Like Mother, Like Daughter: Parental Resources and Child Height" (Tel Père, tel fils, telle mère, telle fille : ressources parentales et taille des enfants), Journal des ressources humaines 29, n° 4 (1994), p. 950 à 988).

onéreuses, qui demandent moins de temps de préparation. Et enfin, les hommes et les femmes ont des flux de revenus différents et donc des coûts transactionnels différents. En d'autres termes, puisque les revenus des femmes sont plus fréquents et de montants moins importants, ils sont plus facilement consacrés aux besoins de subsistance quotidiens du ménage que des revenus saisonniers globaux, que les hommes reçoivent, et qui sont davantage consacrés à l'achat d'articles plus onéreux³⁰. Une étude récente a mis à l'essai cette hypothèse en tenant compte des revenus produits par les hommes et par les femmes, au Niger³¹. Ses résultats indiquent que la périodicité des flux de revenus féminins a une incidence profonde sur le total des dépenses des ménages et les dépenses alimentaires selon la saison, alors que la périodicité des revenus masculins n'a aucune incidence. Ce qui indiquerait que les femmes ont moins accès que les hommes aux ressources permettant d'égaliser la consommation, comme par exemple le crédit et l'épargne. Ainsi, la périodicité des revenus d'ensemble des

ménages et le flux de revenus par sexe influent sur les dépenses alimentaires saisonnières.

Les femmes et la pauvreté

Puisque les revenus constituent un élément critique et déterminant de l'aptitude des ménages à obtenir des aliments, la pauvreté reste une menace importante pour la sécurité alimentaire du ménage. La conjugaison de la pauvreté et de l'inégalité entre les sexes constitue un péril encore plus important en raison des issues nutritionnelles positives associées à l'augmentation des revenus des femmes et du résultat empirique selon lequel l'inégalité au sein des ménages baisse avec l'augmentation des revenus des ménages.

Selon une étude soignée des études antérieures, les femmes sont légèrement sur-représentées dans les ménages pauvres. De nouveaux éléments tirés de 11 séries de données, de 10

pays, indiquent qu'il y a davantage de femmes que d'hommes, parmi les adultes du groupe aux revenus les plus faibles, ce qui est totalement différent de la situation au sein du groupe aux revenus les plus élevés, uniquement dans les pays où il existe des écarts extrêmes entre les sexes³².

Etant donné les issues nutritionnelles positives liées à l'augmentation des revenus des femmes, la progression du pourcentage des ménages dirigés par des femmes, dans le monde entier, constitue un motif de préoccupation, car les études passées indiquent une association entre la direction familiale féminine et la pauvreté³³. Une analyse plus fouillée des mesures de pauvreté des ménages individuels dirigés par des hommes ou par des femmes, au Ghana rural et au Bangladesh, indique un plus grand nombre de membres des ménages situés en-dessous du seuil de pauvreté, dans les ména-

ges dirigés par des femmes³⁴. L'accès des pauvres à l'éducation et aux autres ressources qui relèvent d'ordinaire les niveaux de revenus a donc des répercussions graves pour le nombre croissant de femmes seules soutiens de leurs familles.

Le temps constitue une dimension importante de la pauvreté et les analyses appuyées sur le total des dépenses ou sur les revenus méconnaissent souvent ce facteur. Lorsque le temps consacré à la production ménagère (les soins infantiles, le ramassage du bois et le puisage de l'eau) est inclus dans le calcul des revenus totaux des ménages, les femmes contribuent environ 40 à 60% de ces revenus³⁵. Il convient que tous les efforts visant à relever les revenus monétaires des femmes tiennent compte des impératifs conflictuels des responsabilités ménagères et de la nécessité pour les femmes de maintenir leur propre état nutritionnel.

LES FEMMES ET LA SÉCURITÉ NUTRITIONNELLE

L'accomplissement de la sécurité nutritionnelle constitue le troisième pilier de la sécurité alimentaire : il s'agit en l'occurrence d'un état nutritionnel adéquat composé de protéines, d'énergie, de micronutriments et de minéraux suffisants pour tous les membres du ménage. Une disponibilité alimentaire adéquate, à l'échelon du ménage, est nécessaire pour atteindre la sécurité nutritionnelle, sans toutefois être suffisante. La santé, les soins infantiles et l'accès à de l'eau saine et à un assainissement de qualité constitue les éléments clef contribuant à une bonne nutrition. Garantir la sécurité nutritionnelle du ménage, en conjuguant des ressources alimentaires et d'autres encore, incombe presque exclusivement aux femmes. La capacité des femmes en matière de gestion de ces ressources reste particulièrement importante pour les membres les plus vulnérables du ménage, comme les enfants.

Aménagement de l'emploi du temps des femmes

L'une des bases essentielles de la disponibilité et de l'utilisation de ces intrants complémentaires reste le temps. A de rares exceptions près,

les facteurs non alimentaires de la nutrition exigent des investissements complémentaires de temps, et ces investissements sont d'ordinaire le fait des femmes.

Production agricole et ménagère

Etant donné les rôles des femmes dans la production agricole, la production ménagère et la procréation, les femmes des pays en développement ont relativement peu de temps par rapport aux hommes. Puisque la production ménagère et la procréation relèvent presque entièrement des femmes, il semblerait que le temps qu'elles accordent à la production agricole doive être plus restreint que celui des hommes. Toutefois, selon les données du Botswana, du Burkina Faso, du Kenya, du Nigéria et de la Zambie, ce ne serait pas le cas (encadré n° 7)³⁶.

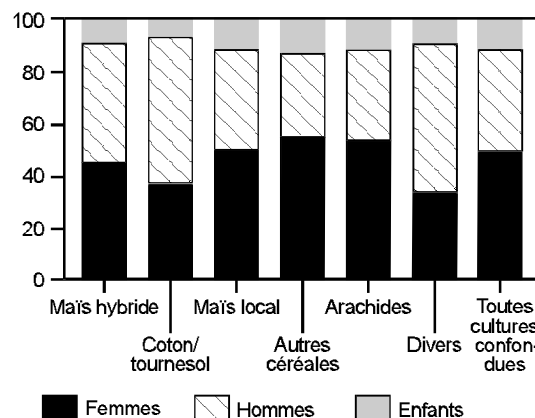
Leurs fonctions dans la production ménagère, notamment la préparation d'aliments, le ramassage de bois de chauffe et le puisage de l'eau, s'ajoutent à leur charge de travail dans la production agricole. Dans de nombreuses régions du monde, les femmes consacrent jusqu'à cinq heures par jour au ramassage du bois et au puisage de l'eau, et jusqu'à quatre heures par jour pour la préparation des aliments³⁷.

Encadré n° 7 La production agricole des femmes en Zambie

En Zambie, les femmes sont chargées de 49% de la main-d'oeuvre consacrée à la production agricole, contre 39% pour les hommes et 12% pour les enfants. En outre, l'optique traditionnelle selon laquelle, en Afrique subsaharienne, les femmes se spécialisent dans la production de cultures vivrières et les hommes dans les cultures de rendement, n'est pas nécessairement vraie. En Zambie, l'investissement de la main-d'oeuvre féminine dans les cultures de rendement, maïs hybride, tournesol et coton, n'est pas insignifiant. Les femmes contribuent 44% de la main-d'oeuvre familiale totale relative au maïs hybride et 38% pour le coton et les tournesols.

Part de main-d'oeuvre des membres des ménages pour l'exploitation de cultures choisies, en Zambie

Pourcentage de la main-d'oeuvre, par culture



Source : S. Kumar : Adoption of Hybrid Maize in Zambia : Effects on Gender Roles: Food Consumption and Nutrition, Research Report n° 100 (Washington, IFPRI, 1994), tableau n° 18.

Soins aux membres du ménage

La prestation de "soins", en l'occurrence le fait de consacrer du temps et de l'attention pour remplir les besoins physiques, mentaux et sociaux des enfants en croissance et des autres membres du ménage, constitue un intrant crucial d'une nutrition de qualité. Les soins ont une incidence sur la sécurité nutritionnelle à deux égards : tout d'abord par le biais de pratiques alimentaires, no-

tamment l'allaitement maternel et la préparation d'aliments nutritifs pour les enfants sevrés et les autres membres du ménage, et ensuite grâce à des pratiques d'hygiène et de santé telles que le bain des enfants et le lavage des mains avant la préparation d'aliments. Ces comportements soigneux, notamment par rapport aux enfants, sont à forte intensité de temps, pourtant les études sur l'emploi du temps indiquent toutes un laps de temps relativement court consacré aux soins directs des enfants. Dans une étude réalisée au Bangladesh, au Botswana, au Ghana, au Kenya et aux Philippines, la durée des soins directs des enfants représentait, en général, moins d'une heure, sauf au Botswana et aux Philippines. A dessein, tous les ménages de l'échantillon philippin comportaient au moins un enfant d'âge préscolaire, et pourtant le temps consacré aux soins des enfants ne représentait que deux heures environ par jour³⁸.

Les femmes sont confrontées en constance à des choix difficiles en matière d'emploi de leur temps. Dans les périodes de difficulté économique, les femmes endossent souvent la charge de l'ajustement. Elles absorbent les chocs subis par le niveau de vie du ménage en amplifiant leur journée de travail, déjà très chargée, souvent au détriment de leur propre santé et de leur nutrition. Le rythme rapide de l'urbanisation, dans de nombreux pays, et la participation accrue de la main-d'oeuvre féminine, entraînent des charges temporelles accrues. Les femmes ont recours aux aliments transformés et "des rues" pour gagner du temps et pour trouver des solutions de substitution pour la garde des enfants afin de pouvoir participer au marché du travail. En consacrant davantage de temps aux activités de formation de revenus (ce qui se traduit par une augmentation des dépenses alimentaires) et en ayant recours aux établissements sanitaires et éducatifs, l'on peut améliorer la nutrition des enfants, mais la déperdition de temps direct consacré aux soins des enfants neutralise ces gains. En consacrant davantage de temps à la production de revenus, les femmes nuisent sans doute à leur propre état nutritionnel³⁹. Toutefois, l'accroissement de l'emploi des femmes en dehors du foyer relèverait la force économique des femmes au sein du foyer. Le développement de technologies allégeant le fardeau temporel des femmes dans la production agricole et l'entretien du ménage, sans nuire à leur aptitude à produire des revenus indépendants, reste donc essentiel.

L'état nutritionnel des femmes à titre d'intrant de la nutrition et de la santé infantiles

Pour assurer un bon départ à l'état nutritionnel des enfants il est important de protéger celui des femmes. Grâce à un état nutritionnel pré-grossesse, une prise pondérale au cours de la grossesse, un régime au cours de l'allaitement et la production de lait maternel, des mères mieux nourries donnent naissance à des enfants au poids supérieur à la naissance et à des enfants mieux nourris. Le poids à la naissance constitue le facteur déterminant de la mortalité néonatale et des nourrissons, ainsi que de la croissance jusqu'à sept ans.

Un certain nombre de facteurs maternels s'avèrent constituer des facteurs déterminants importants en matière de poids à la naissance : les plus importants sont le poids de la mère au préalable de la grossesse et sa prise pondérale au cours de la grossesse. Les femmes dont le poids, au début de la grossesse, est faible courent davantage le risque de donner naissance à des enfants de faible poids à la naissance (c'est-à-dire des nourrissons de moins de 2,5 kg). Plus le poids de la mère, pré-grossesse, est élevé plus l'incidence de faible poids à la naissance diminue⁴⁰.

Le poids à la naissance des nourrissons et la prise pondérale maternelle au cours de la grossesse sont étroitement liés. En outre, cette prise pondérale prénatale est liée à une diminution de l'incidence de naissances prématurées (âge gestatoire de moins de 37 semaines). En outre, si l'état nutritionnel préalable à la grossesse, mesuré par un poids pré-grossesse insuffisant, est inadéquat, la prise pondérale au cours de la grossesse devient encore plus importante pour les issues néonatales.

Selon les éléments probants, la malnutrition du fœtus et du nourrisson entraînerait d'autres maladies graves, par exemple le diabète grave non insulino-dépendant, les maladies coronariennes, l'hypertension et les accidents vasculaires cérébraux, à partir de l'âge adulte moyen et plus tard⁴¹. En outre, l'état des micro-nutriments chez les femmes enceintes séropositives, qui représentent près de 30% des femmes enceintes dans certains pays les plus gravement touchés, influe sur la séropositivité à la naissance des nourrissons. Selon une étude au Malawi, alors que l'état vitami-

nique A des femmes enceintes empire, la probabilité de séropositivité des nourrissons augmente⁴².

Une observation moins bien circonstanciée relève que les femmes amortiraient les chocs par le biais de la liquidation de leur propre état nutritionnel. Les études sur le caractère saisonnier de l'état nutritionnel maternel et des enfants d'âge pré-scolaire relèvent qu'en période d'excédent alimentaire, l'état nutritionnel des femmes revient à la normale plus rapidement que celui des enfants d'âge pré-scolaire, mais en saison maigre, l'état nutritionnel des femmes s'épuise plus rapidement que celui des enfants d'âge pré-scolaire⁴³. Le travail physique accompli par les femmes ghanéennes, par exemple, notamment dans l'agriculture, semble avoir une incidence négative sur leur propre état nutritionnel⁴⁴. Au Ghana, les femmes prenant part à un programme de crédit destiné à intensifier la culture du riz et des légumes, présentaient un état nutritionnel inférieur à celui des femmes prenant part à un programme de crédit destiné à la transformation alimentaire, réduisant l'énergie nécessaire à l'accomplissement de leurs tâches⁴⁵.

Distribution alimentaire au sein des ménages

La plupart des éléments probants relatifs au préjudice dans l'affectation des aliments au sein des ménages vient de l'Asie du Sud, et indique fortement qu'il existe un préjudice marqué en faveur des hommes et des adultes en ce qui concerne l'apport alimentaire, dans cette région⁴⁶. Une partie de ce préjudice s'expliquerait par la spécialisation des hommes dans les tâches à forte intensité énergétique⁴⁷. Toutefois, les garçons sont également favorisés dans la distribution alimentaire, notamment durant la saison maigre⁴⁸. Le préjudice en faveur des hommes est moins probant en Amérique Latine et en Afrique subsaharienne.

Distribution des autres ressources au sein des ménages

La discrimination au sein des ménages en ce qui concerne la distribution alimentaire, en Asie du Sud, serait l'un des facteurs expliquant les taux de mortalité féminine plus élevés chez les nourrissons et les enfants, mais elle serait sans doute

mieux expliquée par les inégalités dans le cadre des autres intrants relatifs à la survie infantile. L'inégalité de distribution des ressources, en dehors de l'alimentation, notamment les soins sanitaires et le temps de prestation de soins de la mère, au sein du ménage, nuiraient à la santé et à la nutrition des femmes et des filles. Les indices concernant la discrimination entre les garçons et les filles en termes d'affectation de ces ressources, émanent également de l'Asie du Sud⁴⁹. La quantité et la qualité des soins de santé; et les probabilités de survie à la suite d'épisodes diarrhéiques, sont effectivement enregistrées

et ce, en faveur des garçons. Au Pakistan, les ménages aux faibles revenus sollicitent plus souvent des soins pour les garçons que pour les filles, et sont plus souvent susceptibles d'avoir recours à des prestataires de meilleure qualité pour les garçons⁵⁰. De fait, en Inde, la durée d'allaitement est plus longue pour les garçons, en partie parce que l'urgence de procréation d'un autre enfant est moins pressante après la naissance d'un garçon⁵¹. Au Bangladesh, dans les zones rurales, le risque de décès pour cause de malnutrition sévère est deux fois plus important chez les filles que chez les garçons⁵².

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les femmes dans les pays en développement remplissent à l'heure actuelle des fonctions essentielles pour remplir les besoins alimentaires et nutritionnels de leurs familles, en assurant les trois piliers de la sécurité alimentaire (production alimentaire, accès économique à l'alimentation et sécurité nutritionnelle), mais elles sont malheureusement dotées de ressources inadéquates. Si les contraintes auxquelles sont confrontées les agricultrices étaient éliminées et si les femmes avaient accès aux ressources mises à la disposition des agriculteurs, elles pourraient contribuer sensiblement à l'éradication de l'insécurité alimentaire à laquelle sont confrontés des millions de citoyens. Afin de permettre aux femmes de remplir leur potentiel en matière de sécurité alimentaire, les gouvernements nationaux et les organisations internationales doivent prendre des mesures décisionnelles dans trois grands domaines.

Accroissement du capital physique et humain des femmes

Les capacités des femmes à remplir leurs rôles de productrices alimentaires seraient valorisées si l'on améliorerait leur accès aux ressources, aux technologies et à l'information. Il convient de s'efforcer de protéger les droits traditionnels des femmes à la propriété foncière par des moyens non discriminatoires d'immatriculation et d'obtention des titres de propriété, et par l'inclusion explicite

des femmes à titre de bénéficiaires individuelles, ou conjointes, des programmes de réforme foncière. La garantie d'une utilisation durable de la base de ressources naturelles permettra également aux femmes d'avoir accès, en permanence, aux produits forestiers nécessaires à leur mode d'existence. Des programmes novateurs de crédit, appuyés sur des formes non traditionnelles de garanties et des institutions locales (par exemple des groupements féminins) pourraient garantir que les femmes soient en mesure d'avoir accès au crédit. Les programmes appuieraient l'élaboration des technologies agricoles, en tenant compte des besoins des femmes et de leurs connaissances relatives aux systèmes agricoles autochtones.

La prestation de services de vulgarisation agricole, utiles, aux femmes à titre de régisseuses, reste essentielle pour amplifier l'adoption de nouvelles technologies et pour obtenir des gains de productivité agricole. Les messages de vulgarisation pourraient être davantage adaptés aux agricultrices et diffusés de façon économique en se servant des institutions locales. L'on pourrait recruter davantage d'animatrices de vulgarisation, notamment dans les zones rurales, et une formation supplémentaire pourrait être offerte aux spécialistes locales, pour leur permettre la prestation de services de vulgarisation. Les agents de vulgarisation masculins pourraient être formés afin de collaborer plus étroitement avec les femmes dans des contextes acceptables du point de vue culturel, notamment les groupements féminins. Ces derniers pourraient également améliorer l'accès

infrastructurel en remplissant les fonctions de coopératives de commercialisation et d'associations communales d'irrigation. Un système d'incitation révisé pourrait servir à encourager tous les agents de vulgarisation à collaborer avec les agricultrices.

L'amplification de l'éducation des filles, notamment dans les zones rurales, constitue l'un des moyens pour garantir les réserves de capital humain de la prochaine génération. Lorsqu'il existe des obstacles culturels, les gouvernements et les communautés pourront trouver des mécanismes appropriés pour relever les inscriptions scolaires des filles, par exemple en recrutant davantage d'enseignantes, en construisant des installations séparées pour les filles et en offrant des bourses, des livres et des uniformes aux filles. En augmentant le nombre de bachelières, l'on constituera au fil du temps une réserve d'agents de vulgarisation potentiels.

Les gouvernements et les bailleurs de fonds pourraient appuyer la formation de davantage de femmes dans les sciences agricoles et connexes. Grâce à un appui accru des gouvernements et des bailleurs de fonds, ces femmes de formation supérieure prendraient des fonctions décisionnelles au sein de tous les services agricoles et environnementaux de l'Etat, des organismes bilatéraux et multilatéraux. Et enfin, il conviendrait que les gouvernements s'assurent que le lieu de travail, dans l'agriculture et ailleurs, offre une égalité de chances aux femmes, non seulement à l'échelon du recrutement, mais encore de la formation et des possibilités d'avancement.

Amplification des capacités féminines de production de revenus

Afin de décupler l'incidence positive des revenus des femmes sur la sécurité alimentaire et la nutrition des foyers, il convient de s'efforcer d'amplifier les capacités des femmes en matière de production et de contrôle des revenus. En raison des contraintes de la production ménagères, les femmes ne sont souvent pas en mesure de prendre des emplois plus rémunérateurs. Il conviendrait que les stratégies soient axées sur l'aug-

mentation de la productivité des femmes en termes de travail rémunéré (que ce soit dans l'agriculture ou d'autres secteurs), et en termes de production ménagère, afin qu'elles puissent augmenter leurs revenus sans sacrifier davantage de leur temps, ni le bien-être de leurs enfants, ni leur propre état nutritionnel ou sanitaire. Ces stratégies pourraient comprendre l'élaboration de technologies permettant de réduire le temps consacré aux activités de production ménagère, traditionnelle, par exemple le broyage des céréales, le puisage de l'eau et la prestations de crèches communautaires. Et surtout, l'éducation et la formation seraient les investissements les plus importants à effectuer pour les femmes qui ne disposent pas de biens, par exemple de terres. L'instruction générale et la formation axée sur les compétences seraient utiles aux femmes pour trouver des emplois en dehors de l'agriculture.

Protection de l'état sanitaire et nutritionnel des femmes

Une santé de qualité et une nutrition adéquate sont importantes pour les femmes, à toutes les étapes de leurs vies. Les femmes doivent protéger leur propre état sanitaire et nutritionnel pour être en mesure de remplir leurs fonctions de productrices et de procréatrices⁵³. En ciblant les programmes appropriés de développement ou de soutien des revenus, en faveur des femmes, il conviendrait de souligner ceux qui relèvent le potentiel de formation des revenus des femmes tout en réduisant l'intensité énergétique ou de temps nécessaires à leurs activités. Il conviendrait également que ces efforts soient appuyés par des programmes portant sur les besoins sanitaires spécifiques des femmes et des filles, notamment en ce qui concerne la puberté, la grossesse et l'allaitement, par exemple des programmes atténuant les anémies ferro-déficientes, carences en vitamine A et iode, les soins de santé liés à la fonction reproductrice et les soins prénataux et postnataux. Et enfin, il convient que les femmes se sentent habilitées à solliciter des soins pour elles-mêmes et pour ceux dont la sécurité alimentaire et nutritionnelle dépend d'elles.

NOTES

1. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, "Women and Developing Agriculture" (Les Femmes et l'agriculture en développement), série Women in Agriculture n° 4 (Rome, 1985).
2. Ibid., et Banque mondiale, "Women in Development: Issues for Economic and Sector Analysis" (Les Femmes dans le développement : questions d'analyse économique et sectorielle), document de travail Politique, planification et recherche n° 269 (Washington, D.C., Banque mondiale, 1994).
3. K. Saito, D. Spurling et H. Mekonnen, "Raising the Productivity of Women Farmers in Subsharian Africa", (Relever la productivité des agricultrice en Afrique subsaharienne), document de travail n° 230 (Washington, D.C., Banque mondiale, 1994).
4. A. R. Quisumbing, "Increasing Women's Agricultural Productivity as Farmers and Workers" (Augmenter la productivité agricole des agricultrices et des journalières), document de travail Politique sociale et éducative n° 37 (Washington, D.C., Banque mondiale, 1994).
5. C. D. Deere et M. Leon, "Women in Andean Agriculture : Peasant Production and Rural Wage Employment in Colombia and Peru" (Les Femmes dans l'agriculture des Andes : production paysanne et emploi rural rémunéré, en Colombie et au Pérou), les Femmes, le travail et le développement, série n° 4 (Genève, Bureau international du travail, 1982).
6. Consulter J. Dey, "Women in African Rice Farming Systems" (Les Femmes dans les systèmes de riziculture en Afrique), dans la publication de l'Institut international de recherche rizicole, "Women in Rice Farming : Proceedings of a Conference on Women in Rice Farming Systems" (Les Femmes dans la riziculture : travaux de la conférence sur les femmes dans les systèmes de riziculture), (Brookfield, Vt. USA : éditions Gower, 1985), p. 419 à 444, et J. von Braun et P. Webb, "The Impact of New Crop Technology on the Agricultural Division of Labor in a West African Setting" (Incidence de la nouvelle technologie agricole sur la répartition du travail agricole dans un contexte en Afrique de l'Ouest), *Economic Development and Cultural Change* 37, n° 3 (1989), p. 513–534.
7. C. D. Deere : "The Latin American Agrarian Reform Experience" (L'Expérience de réforme agraire en Amérique Latine), dans "Rural Women and State Policy : Feminist Perspectives on Latin American Agricultural Development" (Les Femmes rurales et les politiques publiques : points de vue féministes du développement agricole en Amérique Latine), rédacteurs-en-chef C.D. Deere et M. Leon (Boulder, Colorado, USA : Westview Press, 1987).
8. S. Lastarria-Cornhiel, "Female Farmers and Agricultural Production in El Salvador" (Les Agricultrices et la production agricole au Salvador), *Development and Change* 19 n°4 (1988), p. 585–615.
9. Ibid..
10. T. H. Stuart : "Bridging the Information Gap in Integrated Pest Management" (Comblent le fossé de l'information dans la lutte phytosanitaire) dans *Tools for the Field: Methodologies Handbook for Gender Analysis in Agriculture* (Outils pour le terrain : manuel des méthodologies de l'analyse sexo-spécifique dans l'agriculture), réacteurs-en-chef H. S. Feldstein et J. Jiggins (West Hartford. Connecticut, USA : éditions Kumarian, 1994).
11. Saito, Spurling et Mekonnen, "Raising the Productivity of Women Farmers in Sub-Saharan Africa".

12. S. Holt et H. Ribe, "Developing Financial Institutions for the Poor and Reducing Barriers to Access for Women" (Mettre au point des institutions financières pour les pauvres et atténuer les obstacles entravant l'accès des femmes), document de travail n° 117 (Washington D.C., Banque mondiale 1991).
13. J. Seager et A. Olson, "Women in the World: An International Atlas" (Les Femmes dans le monde : un atlas international) (New York : Simon and Schuster, 1986), cité dans I. Jazairy, M. Alamgir et T. Panuccio : "The State of World Rural Poverty: An Inquiry into Its Causes and Consequences" (La Situation de la pauvreté rurale : une enquête sur ses causes et ses conséquences) (New York, New York University Press pour le Fonds international pour le développement agricole, 1992).
14. A. R. Quisumbing, "Gender Differences in Agricultural Productivity: A Survey of Empirical Evidence" (Différences sexo-spécifiques dans la productivité agricole : une enquête sur les indices empiriques), document de travail Education et Politique sociale n° 36 (Washington, D.C., Banque mondiale, 1994).
15. K. Subbarao et L. Raney, "Social Gains to Female Education" (Les Progrès sociaux de l'instruction des femmes), *Economic Development and Cultural Change* (Développement économique et changement culturel), à paraître.
16. K. Berger et J. Gunning, communication personnelle, 1992.
17. C. Udry, "Gender, Agricultural Production and the Theory of the Household" (Sexo-spécificité, production agricole et la théorie du ménage), (Evanston, Illinois, USA : département d'Economie, université Northwestern, 1994, photocopié).
18. Ces simulations ont également été signalée dans le document de la Banque mondiale, "Enhancing Women's Participation in Economic Development" (Valoriser la participation des femmes dans le développement économique), Washington D.C., Banque mondiale, 1994.
19. Ces simulations se fondaient sur des coefficients estimatifs pour les agriculteurs du maïs au Kenya. Consulter P. Moock, "The Efficiency of Women as Farm Managers: Kenya" (La Rentabilité des femmes gérantes de ferme), *American Journal of Agricultural Economics* 58, n° 5 (1976), p. 831 à 835.
20. Simulations fondées sur les coefficients tirés de Saito, Spurling et Mekonnen, "Raising the Productivity of Women Farmers in Sub-Saharan Africa" .
21. Pour un débat plus technique, consulter Quisumbing, "Gender Differences in Agricultural Productivity" .
22. D. E. Rocheleau, "Gender, Resource Management and the Rural Landscape: Implications for Agroforestry and Farming Systems Research" (Sexo-spécificité, gestion des ressources et le contexte rural : incidences pour la recherche agroforestière et des systèmes agricoles), dans *Gender Issues in Farming Systems Research and Extension* (Questions sexo-spécifiques dans la recherche et la vulgarisation des systèmes agricoles), rédacteurs-en-chef Susan V. Poats, Marianne Schmink et Anita Spring, Westview Special Studies in Agriculture and Science Policy (Etudes spéciales Westview en agriculture et politique scientifique), Boulder, Colorado, USA : Westview Press, 1988).
23. D. Spurling, communication personnelle, 1995.
24. L. Haddad, "The Impact of Women's Employment Status on Household Food Security at Different Income Levels in Ghana" (L'Incidence de l'emploi des femmes sur la sécurité alimentaire des ménages, à différents niveaux de revenus, au Ghana), bulletin *Alimentation et nutrition* 14, n° 4 (1992), p. 341 à 344.
25. Consulter, par exemple, G. Guyer, *Household budgets and Women's Incomes* (Budgets des ménages et revenus des femmes) document de travail n° 28 du Centre d'Etudes africaines (Boston ; Boston Univer-

- sity, 1980) ; E. Fapohunda, "The Nonpooling Household: A Challenge to Theory" (Le Ménage de non mise en commun : un défi à la théorie), dans "A Home Divided" (Un foyer divisé), rédacteurs-en-chef D. Dwyer et J. Bruce (Stanford, Californie, USA : Stanford University Press, 1988) ; R. Tripp, "Farmers and Traders: Some Economic Determinants of Nutritional Status in Northern Ghana" (Agriculteurs et négociants : facteurs économiques déterminants de la situation nutritionnelle, du nord du Ghana), *Alimentation et Nutrition* 8, n° 1 (1982), p. 3 à 12 ; D. Dwyer et J. Bruce, "A Home Divided: Women and Income in the Third World" (Un foyer divisé : les femmes et les revenus dans le tiers monde) (Stanford, Californie, USA : Stanford University Press, 1988), et J. Pahl, "The Allocation of Money within Marriage" (La Répartition de l'argent dans le mariage", *Sociological Review* 32 (mai 1983), p. 237 à 264.
26. E. Kennedy, "Income Sources of the Rural Poor in Southwestern Kenya" (Sources de revenus des pauvres ruraux du sud-ouest du Kenya), dans "Income sources of Malnourished People in Rural Areas: Microlevel Information and Policy Implications" (Sources de revenus des habitants des zones rurales : micro-incidences sur l'information et la politique) rédacteurs-en-chef J. von Braun et R. Pandya-Lorch, document de travail sur la commercialisation agricole et la nutrition n°5 (Washington, D.C. : IFPRI, 1991).
 27. D. Thomas et C.L. Chen, "Income Shares and Shares of Income: Empirical Tests of Models of Household Resource Allocations" (Partage des revenus et parts de revenus : essais empiriques de modèles d'affectation des ressources des ménages), document de travail du programme Main-d'oeuvre et Population n° 94-08 (Santa Monica, Californie, USA : Rand Corporation, 1994).
 28. E. Katz, "Intrahousehold Resource Allocation in the Guatemalan Central Highlands: The Impact of Non-traditional Agricultural Exports" (Affectation intra-ménage des ressources dans les régions des massif du centre du Guatemala : l'incidence des exportations agricoles non traditionnelles", thèse de doctorat, université du Wisconsin, antenne de Madison, 1992.
 29. D. Thomas, "Intrahousehold Resource Allocation: An Inferential Approach" (Affectation intra-ménage des ressources : démarche par inférence", *Journal of Human Resources* (Journal des ressources humaines 25, n° 4 (1990), p. 635-664.
 30. S. Hamilton, B. Popkin et D. Spicer, "Women and Nutrition in Third World Countries" (Les Femmes et la nutrition dans les pays du tiers monde) (New York : Begin and Garvey, études spéciales Praeger, 1984).
 31. J. Hopkins, C. Levin et L. Haddad, "Women's Income and Household Expenditure Patterns: Gender or Flow? Evidence from Niger" (Les Revenus des femmes et les schémas des dépenses des ménages: sexo-spécificité ou flux? Cas du Niger), "American Journal of Agricultural Economics" 76 (Journal américain d'économie agricole), n° 5 (1994), p. 1219 à 1225.
 32. L. Haddad, C. Peña, A. Quisumbing et A. Slack, "Poverty and Nutrition within Households: Review and New Evidence" (Pauvreté et Nutrition dans les ménages : étude et nouveaux éléments probants), rapport rédigé en collaboration avec l'unité Nutrition de l'OMS (Washington, D.C.: IFPRI, 1995).
 33. Cette association toutefois est inégale et imprévisible. Elle est tributaire des mesures de la pauvreté et de la définition du chef de famille, ainsi que de l'étude, ou pas, des différences entre les ménages dont les chefs de famille sont féminins.
 34. Haddad, Peña, Quisumbing et Slack, "Poverty and Nutrition within Households: Review and New Evidence" .
 35. L. Goldschmidt-Clermont, "Economic Evaluation of Unpaid Work in the Household: Africa, Asia, Latin America and Oceania" (Evaluation économique du travail non rémunéré dans le ménage : Afrique, Asie, Amérique Latine et Océanie), série Femmes, Travail et Développement n° 14 (Genève : OIT, 1987).

-
36. Pour les renseignements concernant les intrants de main-d'oeuvre des femmes dans les cultures vivrières et de rendement au Burkina Faso, Kenya et Nigéria, consulter Saito, Spurling et Mekonnen, "Raising the Productivity of Women Farmers in Sub-Saharan Africa" (Relever la productivité des agricultrices en Afrique subsaharienne). Pour les données relatives au temps sur le Botswana, consulter L. R. Brown et L. Haddad, "Time Allocation Patterns and Time Burdens: A Gendered Analysis of Seven Countries" (Schémas de répartition du temps et charges d'emploi du temps: Analyse sexo-spécifique de sept pays) (Washington, D.C. : IFPRI, 1994). Les données de Zambie se trouvent dans S. Kumar, "Adoption of Hybrid Maize in Zambia: Effects on Gender Roles, Food Consumption and Nutrition" (Adoption du maïs hybride en Zambie : incidences sur les rôles sexo-spécifiques, la consommation alimentaire et la nutrition), rapport de recherche n° 100 (Washington, D.C. : IFPRI, 1994).
 37. Consulter Brown et Haddad, "Time Allocation Patterns and Time Burdens: A Gendered Analysis of Seven Countries" (Schémas de répartition du temps et charges d'emploi du temps: Analyse sexo-spécifique de sept pays) et J. Mcguire et B. Popkin, "Helping Women Improve Nutrition in the Developing World: Beating the Zero Sum Game" (Aider les femmes à améliorer la nutrition dans le monde en développement : surmonter le jeu à somme nulle), document technique n° 114 (Washington, D.C. : Banque mondiale, 1990).
 38. Consulter Brown et Haddad, "Time Allocation Patterns and Time Burdens: A Gendered Analysis of Seven Countries" (Schémas de répartition du temps et charges d'emploi du temps: Analyse sexo-spécifique de sept pays)"
 39. Consulter L. R. Brown, Y. Yohannes et P. Webb, "Rural Labor-Intensive Public Works: Impacts on Preschooler Nutrition: Evidence from Niger" (Travaux publics à forte intensité de main-d'oeuvre rurale: cas du Niger), *Journal américain d'économie agricole* 76, n° 5 (1994), p. 1213 à 1218, et L. Haddad, "The Impact of Women's Employment Status on Household Food Security at Different Income Levels in Ghana" (L'incidence de l'emploi des femmes sur la sécurité alimentaire des ménages, à différents niveaux de revenus, au Ghana).
 40. A. Lechtig, C. Yarbrough, C. Klein, E. Habicht, J. P. Martorell et H. Delgado, "Influence of Maternal Nutrition on Birth Weight" (Influence de la nutrition maternelle sur le poids de naissance), *Journal américain de nutrition clinique* 28, n° 11 (1975), p. 1223 à 1233.
 41. D. Barker, "Rise and Fall of Western Diseases" (Rampes et pentes des maladies occidentales), *Nature (Royaume-Uni)* 338 (30 mars 1989), p. 371 à 372.
 42. R. D. Semba, P. G. Miotti, J. D. Chipangwi, A. J. Saah, J. K. Canner, G. A. Dallabetta et D. R. Hoover, "Maternal Vitamin A Deficiency and Mother to Child Transmission of HIV-1" (Carence vitaminique A et transmission de la séropositivité entre la mère et l'enfant), *Lancet* 343, n° 8913 (1994), p. 1593 à 1597.
 43. E. Kennedy, P. Peters et L. Haddad, "Effects of Gender of Head of Household on Women's and Children's Nutritional Status" (Incidence du sexe du chef de famille sur l'état nutritionnel des femmes et des enfants), dans "Nutrition in the Nineties" (La Nutrition des années 90), rédacteurs-en-chef M. Biswas et Gabr (Oxford : presses universitaires d'Oxford, à paraître).
 44. P. Higgins et H. Alderman, "Labor and Women's Nutrition: A Study of Energy Expenditure, Fertility and Nutritional Status in Ghana" (Le Travail et la nutrition des femmes : une étude des dépenses énergétiques, de la fécondité et de l'état nutritionnel au Ghana) (Washington D.C. ; Banque mondiale, 1992, photocopié).
 45. Kennedy, Peters et Haddad : "Effects of Gender of Head of Household on Women's and Children's Nutritional Status" (Incidence du sexe du chef de famille sur l'état nutritionnel des femmes et des enfants)" .

-
46. Haddad, Peña, Quisumbing et Slack, "Poverty and Nutrition within Household" (Pauvreté et nutrition dans le ménage).
 47. M. M. Pitt, M. R. Rosenzweig et M. N. Hassan, "Productivity, Health and Inequality in the Intrahousehold Distribution of Food in Low-Income Countries" (Productivité, santé et inégalité dans la distribution intra-ménage des vivres, dans les pays à faible revenu), *Revue américaine de l'économie* 70, n° 5 (1990), p. 1139 à 1156.
 48. J. Behrman, "Intrahousehold Allocation of Nutrients in Rural India: Are Boys Favored? Do Parents Exhibit Inequality?" (Répartition intra-ménage des nutriments en Inde rurale : les garçons sont-ils favorisés ? Les parents font-ils preuve d'inégalité ?), *document économiques d'Oxford* 40, n°1 (1988), p. 32 à 54.
 49. Haddad, Peña, Quisumbing et Slack, "Poverty and Nutrition within Household" (Pauvreté et nutrition dans le ménage).
 50. H. Alderman et P. Gertler, "Family Resources and Gender Differences in Human Capital Investments: The Demand for Children's Medical Care in Pakistan" (Ressources familiales et différences sexo-spécifiques dans les investissements de capital humain : la demande de soins médicaux infantiles au Pakistan), dans "Intrahousehold Resource Allocation: Methods, Application and Policy" (Répartition des ressources intra-ménage : méthodes, application et politique), rédacteurs-en-chef L. Haddad, J. Hoddinott et H. Alderman (Baltimore, Maryland, USA : presses universitaires Johns Hopkins, à paraître).
 51. B. Miller, "The Endangered Sex: Neglect of Female Children in Rural North India" (Le Sexe en voie de disparition : le délaissement des filles en Inde rurale du nord (Ithaca, New York, USA : presses universitaires de Cornell, 1981).
 52. V. Faveau, A. Briend, J. Chakarborty et A. M. Sarder : "The Contributions of Severe Malnutrition to Child Mortality in Rural Bangladesh : Implications for Targeting Nutritional Interventions" (Les Contributions à la mortalité infantile de la malnutrition grave, au Bangladesh rural : incidences pour le ciblage des interventions nutritionnelles), *bulletin Alimentation et Nutrition* 12, n° 3 (1990), p. 215 à 219.
 53. McGuire and Popkin, "Helping Women Improve Nutrition in the Developing World: Beating the Zero Sum Game" (Aider les femmes à améliorer la nutrition dans le monde en développement : surmonter le jeu à somme nulle).

Agnes R. Quisumbing est chercheuse universitaire et Lynn R. Brown est analyste de la recherche auprès de la division Consommation alimentaire et Nutrition, de l'IFPRI. Hilary Sims Feldstein est directrice de programme, analyse de la sexo-spécificité, Programme sur la sexo-spécificité du groupe consultatif sur la recherche agricole internationale (GCIAR). Lawrence Haddad est directeur de la division Consommation alimentaire et Nutrition de l'IFPRI. Christine Pena est chercheuse invitée auprès de l'IFPRI.

